

# Programmes spécifiques betteraves 2020

## Betteraves Bio exploitations de reconversion incluses

Lieu	Variété
Lieu sans SBR	TESLA-Bio
Lieu avec risque SBR ou rhizoctone brun	RHINEMA-Bio

Reconversion : reçoivent une prime de Fr. 40.-/t supplémentaire au prix des betteraves conventionnelles

## Betteraves IP-Suisse

L'exploitation doit respecter les conditions générales IP-Suisse. Plusieurs points supplémentaires doivent être respectés\*

Variété	Contribution	Conditions minimales
Toutes les variétés sont envisageables mais TESLA et Smart Belamia sont à prioriser	Prix des betteraves conventionnelles avec un <u>supplément</u> de Fr. 40.-/t de sucre A <u>plus</u> la contribution CER de Fr. 400.-/ha pour le non recours aux fongicides et insecticides.	Pas de chloridazone Pas de lénacile Pas de fongicide Pas d'insecticide
	Autres contributions CER envisageables, voir chapitre suivant	L'enrobage de la semence est autorisé

## Contributions fédérales pour l'utilisation réduites de produits phytosanitaires

### Désherbage :

Mesure	Contribution	Condition
1	Fr. 200.-/ha	Désherbage chimique en bandes à partir de 4 feuilles
2	Fr. 400.-/ha	Désherbage chimique en bandes dès le semis
3	Fr. 800.-/ha	Non recours aux herbicides dès la récolte du précédent

### Lutte contre les maladies foliaires

Mesure	Contribution	Condition
4	Fr. 400.-/ha	Non recours aux fongicides et insecticides dès le semis de la culture

## **Contributions fédérales pour le travail du sol réduit**

- ➔ Le programme débute avec la récolte du précédent
- ➔ Quantité maximale de glyphosate autorisée 1.5kg de matière active par hectare.

<b>Mesure</b>	<b>Contribution</b>	<b>Condition</b>
A	Fr. 250.-/ha	Semis direct
B	Fr. 200.-/ha	Semis en bandes/Strip-till
C	Fr. 150.-/ha	Semis sous litière